Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco



Vol. 33 no 7 | Edmonton, semaine du 12 au 18 février 1999 | 20 pages | 60c



Un lien avec le passé, une promesse d'avenir

LYNE LEMIEUX

Edmonton

La résidence de la Faculté Saint-Jean a été construite en 1910 et fut complétée en 1921. Le temps a fait son oeuvre c'est pourquoi la construction d'un nouveau bâtiment et la rénovation d'une partie de l'ancien sont devenus des projets prioritaires de développement à la University of Alberta grâce au travail acharné de nombreuses personnes dont celui de la doyenne de l'institution, Mme Claudette Tardif.

La Faculté Saint-Jean invitaient donc mercredi 3 janvier la communauté à assister à une présentation des plans du nouveau centre résidentiel Saint-Jean. Près d'une trentaine de personnes se sont déplacées pour participer à cet événement.

C'est la firme Cohos Evamy d'Edmonton qui a été retenue pour construire le nouveau centre qui accueillera 100 résidents à l'automne de l'an 2 000 si tous les échéanciers sont respectés et que la campagne de levée de fonds atteint ses objectifs.

Le nouvel édifice intégrera la résidence originale. Des rénovations seront entreprises pour lui donner une vocation plus communautaire. Bien que tous les plans ne soient pas encore définitifs on prévoit y aménager des salles académiques, une salle pour l'Amicale Saint-Jean, un entrepôt, une salle d'acivités. On explore ausi la possibilité d'y aménager le Centre d'études canadiennes.

Un comité a été formé pour superviser la construction du bâtiment qui s'étendra sur 18 mois. M. Georges Vincent d'Edmonton y est le représentant de la communauté.

Au chapitre des améliorations notables on peut noter que désormais chaque chambre possédera sa propre salle de bain, qu'un ascenseur sera construit et que l'édifice sera accessible aux personnes handicapées.

Les architectes construiront une nouvelle façade qui reprendra celle de la rue: « nous respecterons l'unité du building tout en y ajoutant une touche de modernité. Nous avons cherché une teinte de brique qui sera semblable à celle du bâtiment original même si on ne peut imiter la patine des ans."

Le comité entend consulter la ville d'Edmonton qui se penche sur la réfection de la 91e rue pour s'assurer du respect du thème de l'artère francophone.

Les participants ont posé des questions sur l'avenir de la grotte, du pavillon André Daridon et de la statue de Saint-Jean qui ne seront pas affectés par la construction. Les architectes ont expliqué qu'ils avaient choisi de ne pas représenter dans leurs dessins le pavillon André Daridon pour donner aux gens une meilleure vue sur leur nouvelle construction mais qu'il n'est pas question de démolir l'édifice.

Mme Doris Martin-Ouellette qui a fait ses études en Arts à la Faculté Saint-Jean avant de poursuivre ses études en design intérieur à l'Université du Manitoba est responsable du design du nouveau pavillon. Sa présentation a mise en valeur l'utilisation maximale de l'espace pour accomoder les étudiants qui profiteront de ce nouvel édifice. Le coût total du projet est de 7.5 millions de dollars.

Ceux et celles qui s'intéressent tout particulièrement aux aires de stationnement de l'institution franco-albertaine seront heureux d'apprendre qu'une meilleure réorganisation de l'espace sera faite sans cependant qu'on y ajoute plus de place, le stationnement actuel étant sous utilisé.



photo: Lyne Lemieux

Lorraine Mansbridge en compagnie de Carole Roy, directrice de la libraire Le Carrefour.

Le café Amandine ainsi que Le Carrefour ont accueilli de nombreux clients lors de la visite très matinale de Lorraine Mansbridge et de son émission *First News* de la station anglophone ITV, le 3 février 1999.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Rives d'amour pour nous sont rives de justice.

Paul Éluard

Union sociale : une nouvelle façon d'entrevoir les relations fédérales-provinciales

Ottawa (APF): **On a fait grand cas de l'entente sur l'union sociale qui a été conclue entre tous les premiers ministres des provinces et des territoires, sauf le Québec, et le gouvernement fédéral. Mais qu'en est-il au juste?**

L'union sociale est un accord-cadre qui porte sur le financement fédéral ou les programmes à frais partagés dans les domaines des soins de santé, l'éducation postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux.

Les premières discussions sur le sujet remontent à une rencontre des premiers ministres qui a eu lieu à Ottawa en décembre 1997. L'entente sur l'union sociale signée le 4 février dernier est l'aboutissement de nombreuses rencontres entre fonctionnaires et ministres, dont la plus récente s'est déroulée à Victoria.

L'entente sur l'union sociale est d'une durée de trois ans. Elle prévoit dans ses grandes lignes :

1)l'élimination d'ici trois ans de toutes les politiques ou pratiques fondées sur des critères de résidence qui restreignent l'accès à l'éducation postsecondaire, à la formation professionnelle, à la santé, aux services sociaux et à l'aide sociale à moins que ces politiques ou pratiques soient jugées raisonnables.

2)l'assurance que les nouvelles initiatives en matière de politique sociale ne créent aucun obstacle à la mobilité;

3)l'élimination par les provinces d'ici le 1er juillet 2001 des conditions de résidence qui limitent l'accès aux perspectives d'emploi et la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;

4)l'utilisation des transferts intergouvernementaux aux fins prévues;

5)l'obligation pour les gouvernements d'informer régulièrement leurs citoyens sur le rendement de leurs programmes sociaux;

6)la possibilité pour les citoyens d'interjeter appel en cas de pratiques administratives inéquitables;

7)l'obligation pour le gouvernement fédéral de ne pas créer de nouvelles initiatives pancanadiennes financées au moyen de transferts aux provinces/territoires pour les soins de santé, l'éducation postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux sans le consentement de la majorité des provinces;

8)la possibilité pour chaque gouvernement de déterminer le type et la combinaison de programmes qui conviennent le mieux à ses besoins;

9)l'obligation pour le gouvernement fédéral de donner un préavis de trois mois, et à offrir de consulter, avant de financer par des transferts directs de nouvelles initiatives pancanadiennes, comme les Bourses du millénaire ou un éventuel programme national de garderies.

10)un mécanisme pour résoudre les conflits sur la question de la mobilité et des transferts intergouvernementaux;

11)une réévaluation complète de l'entente et de sa mise en oeuvre dans trois ans.

Attention toutefois il ne faut pas conclure que le Québec, en ce qui concerne la mobilité et l'élimination des critères de résidence, va abandonner sa politique qui consiste à faire payer des frais de scolarité plus élevés aux étudiants de l'extérieur du Québec, qui poursuivent leur formation dans les universités québécoises.

Il faut savoir que la politique québécoise prévoit que la somme réclamée auprès des étudiants canadiens est, ni plus ni moins, équivalente à la moyenne des frais de scolarité qui sont perçus dans les neuf autres provinces canadiennes.

Le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, a d'ailleurs été prudent là-dessus, rappelant que l'entente prévoit le maintien de certaines pratiques jugées «raisonnables».

Tous les gouvernements ont aussi convenu que les fonds fédéraux supplémentaires pour la santé qu'Ottawa s'apprêtent à annoncer dans son budget du 16 février, seraient uniquement consacrés à la santé.

Le ministre de la Santé, Allan Rock, a indiqué que cette entente ouvrait la porte à un «réinvestissement majeur» en santé dans le prochain budget fédéral. De l'argent qui servira à régler les problèmes immédiats et urgents, comme l'engorgement des salles d'urgence et celui des listes d'attente a dit le ministre, qui précise toutefois qu'on ne reviendra pas au système de santé des années 70.

Les premiers ministres ont aussi accepté de respecter ce qu'on appelle les cinq grands principes de l'assurance-maladie : intégralité, universalité, transférabilité, gestion publique des fonds et accessibilité.

Le ministre Stéphane Dion a résumé ainsi le contenu de l'entente, dans une perspective fédérale: «Premièrement, le pouvoir fédéral de dépenser est légal. Deuxièmement, il est normal. Troisièmement, il est reconnu par tous les gouvernements de ce pays. Et quatrièmement, on l'utilisera mieux maintenant en s'appuyant sur une approche qui favorisera plus que jamais la collaboration».

Pour ce qui est du Québec, rien n'empêche la province de réclamer sa part des fonds fédéraux dans le cadre de l'union sociale. Sauf, a expliqué M. Dion, que le Québec devra alors jouer le jeu et accepter d'atteindre les objectifs communs et se plier aux conditions en matière de reddition des comptes aux citoyens.

«Le Québec sera toujours invité à venir travailler avec les autres gouvernements. Le fait qu'il n'ait pas signé est malheureux, mais on verra à l'usage s'il sera suffisamment responsable pour faire bénéficier aux Québécois de l'entente».

Louis Riel : 136 députés en faveur de l'étude du projet de loi

Ottawa (APF): **La plus récente tentative visant à annuler la condamnation de Louis Riel pour haute trahison, qui est pilotée par les députés libéraux Denis Coderre du Québec et Reg Alcock du Manitoba, vient de connaître un nouveau rebondissement.**

Pas moins de 136 députés des cinq partis politiques fédéraux ont appuyé l'étude en comité du projet de loi privé C-417, qui a été déposé le 3 juin 1998 par des représentants de tous les partis politiques.

Le comité en question est celui qui choisit au hasard, pour étude, les projets de loi et les motions qui proviennent des députés. Règle générale, 15 motions et autant de projets de loi sont retenus lors d'un tirage au sort. Si la chance est du côté du député, son projet de loi est débattu à la Chambre des communes pendant trois heures. Si le député est béni des dieux, la Chambre passe ensuite au vote. Et s'il est vraiment, mais vraiment né sous une bonne étoile, le député voit son projet de loi adopté et obtient par le fait même son heure de gloire.

Depuis décembre dernier, un projet de loi privé n'a plus à passer par l'étape du tirage au sort, s'il est soutenu par au moins 100 députés provenant d'au moins deux partis politiques. Rappelons que la Chambre des communes compte 301 députés.

Le député Coderre a recueilli plus de 80 signatures chez les libéraux. Au sein de l'opposition, l'appui vient surtout des conservateurs et des bloquistes. Au moins deux députés néo-démocrates et trois réformistes supportent également la démarche.

Tout cela fait dire à Denis Coderre que «1999 devrait être une belle année pour Louis Riel».

À ceux qui estiment qu'il s'agit d'une tentative visant à réécrire l'histoire, le député rétorque : «On ne veut pas refaire l'histoire, on veut la respecter».

«On a trouvé dans les archives des lettres démontrant que le ministère (fédéral) de la Justice de l'époque avait envoyé une correspondance au juge en chef du Manitoba pour lui dire quoi faire, de façon à s'assurer que Louis Riel soit condamné. En appliquant la loi de 1885 adéquatement, Louis Riel n'aurait pas été condamné».

Le député veut donc que le Parlement canadien renverse la condamnation. Il existe d'ailleurs deux précédents en ce domaine : l'un en 1908 en Nouvelle-Zélande et l'autre en...1512 en Angleterre sous Henri 8 qui, rappelle en souriant M. Coderre, n'était pas particulièrement un modèle pour les droits et libertés!

Il aurait aussi été possible de passer par les tribunaux convient le député, sauf qu'il aurait alors fallu demander un pardon : «On est totalement contre un pardon parce que Louis Riel était innocent».

La démarche du député Coderre n'est que l'une des nombreuses tentatives au fil des ans visant à rendre justice à celui qui est considéré comme l'un des fondateurs du Canada.

Trop petites pour profiter de l'aide fédérale.

Ottawa (APF): **Au cours de la dernière année, le programme fédéral d'aide à l'édition a versé une aide directe de 24.5 millions de dollars à 201 maisons d'édition au pays. De cette somme, les maisons d'édition francophones de l'extérieur du Québec n'ont reçu que...197 490 $!**

Cela est très peu, mais cela s'explique: seulement quelques éditeurs canadiens-français répondent aux critères du programme. Les autres maisons d'édition sont tout simplement trop petites.

«On n'en profite pas à plein. Notre développement ne nous permet pas d'y accéder» dit Lise LeBlanc du Regroupement des éditeurs canadiens-français, qui rassemble 15 maisons d'édition.

Le programme fédéral d'aide à l'édition permet aux maisons d'édition d'assurer leur viabilité, en finançant leurs activités de promotion, de commercialisation, de distribution et d'édition. La répartition financière est cependant déterminée selon le nombre de livres d'auteurs canadiens vendus par les éditeurs.

Le ministère du Patrimoine a annoncé un examen de son programme dans le but, entre autres, de cerner les répercussions de l'aide fédérale sur la viabilité économique des éditeurs. Mais il est hors de question de modifier les critères du programme pour favoriser les éditeurs du Canada français. Lise LeBlanc dit que le Regroupement a reçu une fin de non recevoir à cet effet : «Le fédéral préfère régler les problèmes de fond pour permettre aux éditeurs d'avoir un accès au programme».

Le Regroupement se penche donc sur la création d'une entreprise de vente directe, qui permettrait aux éditeurs franco-canadiens de percer le marché québécois. Déjà, un agent commercial travaille depuis un certain nombre d'années au Québec pour le compte des maisons d'édition.

Il y a aussi des pourparlers avec le ministère du Patrimoine dans le but de créer un programme d'assistance aux librairies francophones de l'extérieur du Québec.

Marie-Josée Ouimet et l'orchestre du CDM: une réussite!

JEAN-FRANÇOIS PORLIER

Edmonton

C'est le 30 janvier dernier qu'était présenté devant plus de 150 spectateurs le premier spectacle solo d'envergure de Marie-Josée Ouimet - qui a remporté le Gala albertain de la chanson dans la catégorie interprète en 1997 et le prix du public au Chant'Ouest la même année - à la Faculté St-Jean d'Edmonton, accompagnée d'un orchestre de 7 musiciens dirigé par Robert Walsh. Le défi à relever pour la chanteuse était impressionnant: démontrer un savoir-faire, un charisme et une présence des plus efficaces pour habiter la scène pendant plus d'une heure et demi.

C'est avec des classiques que Marie-Josée Ouimet a brisé la glace en première partie du spectacle. Georges D'Or (Les rues et les ruelles), Charles Aznavour (Que c'est triste Venise & Je t'aimais tant mon amour) et Gershwin (Summertime). Son dépoussiérage de Georges d'Or s'est révélé très inspiré et surprenant. Summertime des frères Gershwin fut un des grands moments de la soirée. La voix de Marie-Josée, chaude et très émouvante appuyée par la délicate mais ô combien efficace trompette de Dominique Roy et la contrebasse de Pierre-Paul Bugeaud nous rappelaient le célèbre *Cotton Club* enfumé lorsque le jazz était roi à New York dans les années trente et quarante. Summertime a été suivie d'une chanson taillée sur mesure pour l'artiste par sa mère. Watch Toé décrit les périls de la vie d'un jeune adulte avec humour et intelligence. Cette chanson devrait rester partie intégrante du répertoire de la chanteuse pour les années à venir.

Ont suivies pour clore la première partie: Céline Dion (On ne change pas), Giraud (Mamie Blues), France Levasseur-Ouimet (Mon clair de lune), Cabrel (C'était l'hiver) et Patricia Kaas (Ceux qui n'ont rien). Le Mamie Blues était superbe d'actualité et interprété de voix de maître et Ceux qui n'ont rien fut un autre temps fort de la soirée.

La deuxième partie nous a permis d'entendre Aznavour (encore une fois) avec Celui que j'aime suivi d'une grande interprétation de la périlleuse chanson L'hymne à l'amour d'Édith Piaf. Aussi interprétées: Je l'ai vu l'amour de Luce Dufault et Le p'tit morveux composé par l'artiste et sa mère. Cette dernière chanson, R&B, qui décrit la difficulté d'une amie à décrocher d'un « p'tit morveux », est une perle d'humour et de spontanéité. Stompin at the Savoy de Benny Goodman a aussi été une réussite. Le spectacle s'est terminé par deux chansons de Céline Dion. Le rappel nous a permis d'entendre la chanson Partir. C'est un succès en devenir qui n'attend que d'être entendu par le plus grand nombre de gens possible!

Malgré les qualités de cette soirée, il faut toutefois souligner certaines faiblesses. Tout d'abord, les liens entre plusieurs chansons. Il est important de dire des choses touchantes, amusantes et qui laissent filtrer sa personnalité lors de ces courtes transitions. Malheureusement, ces petites remarques étaient parfois redondantes et ne touchaient que la famille. On aurait aimé en apprendre plus sur la chanteuse.

Musicalement, elle nous a offert des chansons de son enfance et ce fut une bonne idée. Par contre, elle semblait plus spontanée et à son aise dans un répertoire enjoué que noir et sans issues. Une chanson d'Aznavour au lieu de trois aurait suffit amplement. Aussi, les chansons de Céline Dion ne sont peut-être pas des meilleures pour l'interprète qui excelle surtout dans le Blues, Jazz, R&B, Rock et la chanson française plus ancienne.

Somme toute, une soirée charmante et rythmée avec une artiste qui commence à peine à dévoiler l'étendu de son talent ainsi qu'une direction musicale sans failles de Robert Walsh et compagnie.

Des yeux au bout des doigts...

LISE VILLENEUVE

Edmonton

Le prochain épisode de X-Files? Pas vraiment. C'est plutôt le titre de la prochaine production pour jeune public de L'UniThéâtre. Mais croyez-moi quand je vous dis que cette pièce mérite autant d'attention que X-Files!



photo: Nathalie Kermoal
Erick Sirois et Catherine Green dans *Des yeux au bout des doigts*

Si Annouchka, l'héroïne de 12 ans, a « des yeux au bout des doigts », c'est qu'elle est aveugle. Cette pièce écrite par la québécoise Louise Painchaud explore un sujet très délicat qui nous est livré de façon touchante, sensible, réaliste, avec une bonne dose d'humour. Mais ce qui fait la force de cette pièce, c'est qu'elle parle aux jeunes, elle rend un sujet normalement tabou accessible. En fait, ce « sujet tabou » ne se limite pas uniquement à la question d'un handicap physique, mais peut s'élargir à tous les préjugés qui sont le résultat d'être minoritaire, explique Kenneth Brown, metteur en scène.

Vous vous croirez assis au coeur d'un petit village dans un conte de fée. Le décor, signé Anne Gurney, ne vous décevra pas. Il crée toute l'atmosphère digne de l'imagination d'un enfant. Sans vous raconter l'histoire, vous ferez connaissance d'Alexandre, garçon de 11 ans qui a la tête remplie autant de soccer que de préjugés de toutes sortes (Érick Sirois); son voisin Léon, un vieil homme de 70 ans jeune de coeur qui est passionné des concombres (Frank Bessai); et évidemment, Annouchka, la jeune aveugle, fille d'un père Bolivien (Catherine Green).

Les comédiens se préparent présentement pour une tournée scolaire un peu partout en Alberta. J'ai eu la chance de leur poser quelques questions :

-Catherine Green, c'est la première fois que vous jouez une aveugle, est-ce difficile?

« Oui, j'ai toujours mal aux yeux après les répétitions et j'ai de la difficulté à ne pas regarder la scène pendant que je joue.»

-Croyez-vous que les jeunes vont tout de suite accepter Annouchka ou elle devra d'abord prouver qu'elle n'est pas si différente des autres?

Je ne suis pas certaine comment les jeunes vont réagir. Je crois qu'au début, il y aura un peu de distance, mais j'ai hâte de voir le résultat.

- Frank Bessai, que croyez-vous que les jeunes vont aimer le plus de la pièce?

« Le décor, la musique, la danse, le mouvement, la relation entre les personnages. Ça fait trois ans que je joue dans les pièces pour enfants de L'UniThéâtre et cette année, c'est ma pièce préférée. Pour la première fois, cette pièce a un message politique assez important qui va pousser les jeunes à réfléchir ».

- Érick Sirois, y a-t-il des différences dans le jeu/la diction d'une pièce jouée en Alberta par rapport à une pièce jouée au Québec ou dans un milieu majoritaire francophone?

« C'est évident que l'accent des comédiens est différent, il n'existe pas un accent est mieux qu'un autre. Il faut faire attention au vocabulaire, puisque cette pièce s'adresse à des enfants, il ne faut pas utiliser trop de gros mots. Il faut parler assez lentement pour s'assurer qu'ils comprennent. C'est souvent plus difficile pour les jeunes en immersion.»

-Kenneth Brown, quel a été votre plus grand défi en tant que metteur en scène?

« C'est une pièce très délicate, très personnelle, et c'était important de laisser le temps de raconter l'histoire de l'aveugle, de comprendre la psychologie des personnages. C'est une pièce moins physique, d'une plus grande sensibilité ».

-Daniel Cournoyer, vous êtes directeur artistique de L'UniThéâtre, qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cette pièce pour votre saison?

« J'ai tout de suite été touché par la richesse de la relation entre les deux jeunes. C'est un thème très intéressant à explorer avec la jeunesse albertaine. Cette pièce nous permet d'avoir une meilleure compréhension des aveugles et elle abolit un mur, celui de l'ignorance ».

J'espère que vous vous posez tous et toutes la question suivante : « quand et où pouvons-nous voir ce petit bijou? » *Des yeux au bout des doigts* jouera à la Cité francophone le **lundi 15 février à 14h00** et sera en tournée dans les écoles albertaines en février et mars prochains. Une pièce à *voir* !

ÉDITORIAL

Tout, tout pour mon toutou

En cette période de Saint-Valentin, nombre de damoiselles et de damoiseaux attendent avec impatience de se faire transpercer le coeur par une des flèches de Cupidon. À croire que la moitié de la population est masochiste! D'un côté les restaurateurs et les vendeurs de cartes renflouent leur porte-monnaie et de l'autre les coeurs impatients et trépidants attendent des fleurs ou des chocolats de l'être aimé. Moi, cette année j'ai opté pour une boite de biscuits pour chien!

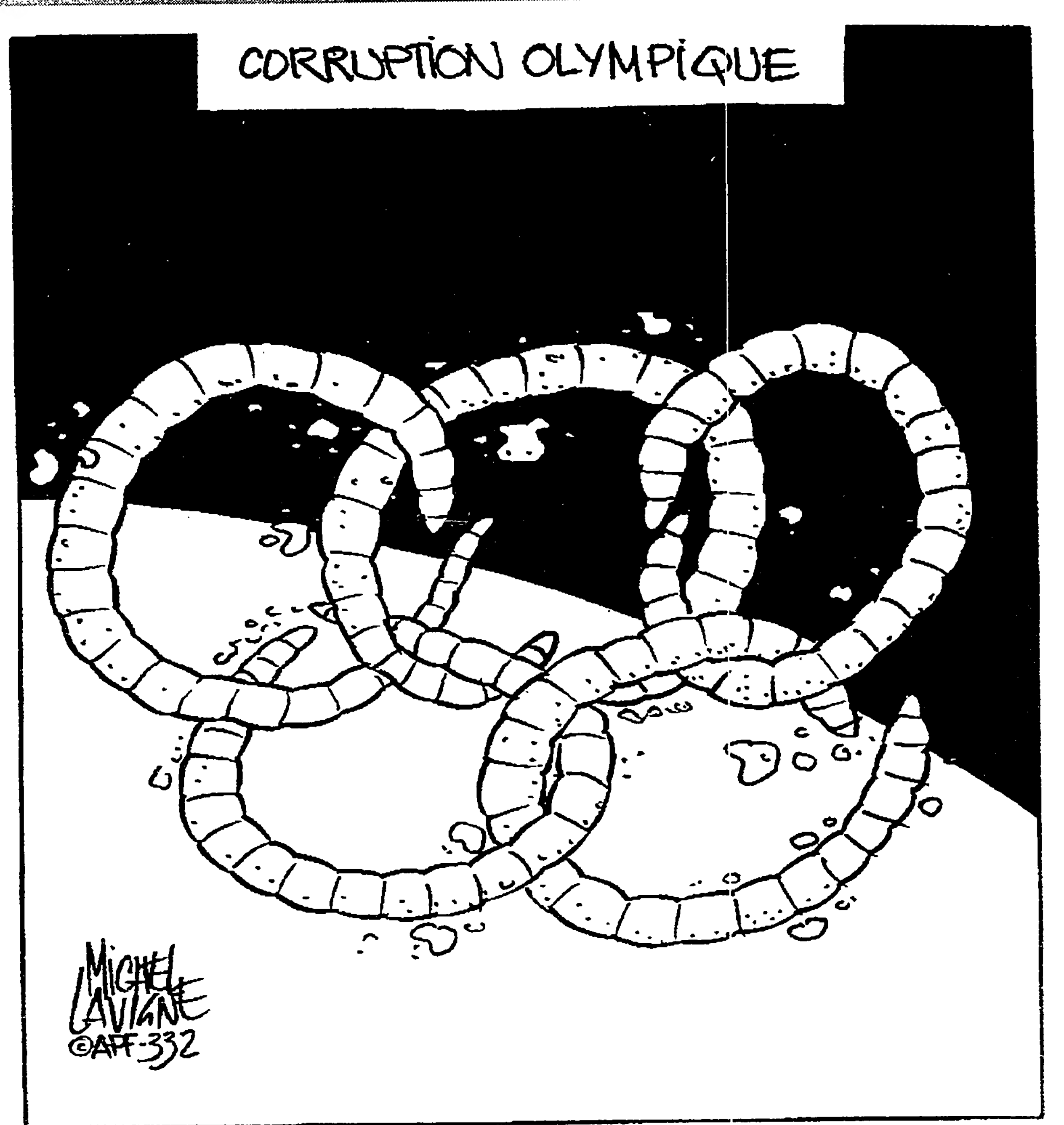
Non, je ne suis pas tombée sur la tête mais ce scénario serait tout à fait plausible si j'en avais un. Car, tenez-vous bien, il semblerait qu'au Canada, plus d'un propriétaire de chien sur 5 estime être mieux compris par son toutou que par son conjoint ou par toute autre personne de son entourage. Ceci équivaut à 21% de la population. Ces statistiques nous en disent long sur les relations entretenues par l'homo sapiens sapiens avec ses congénères. Vive le pouvoir de la communication!

Mais que veulent donc dire les Canadiens et les Canadiennes en affirmant être mieux compris par leur chien que par leur conjoint? Est-ce que cela veut dire qu'ils préfèrent des conjoints soumis et silencieux, qui obéissent au doigt et à l'oeil? Ou qu'ils trouvent tout simplement dans leur animal domestique la tendresse et l'attention que l'être aimé devrait leur accorder? J'ose espérer, bien sûr, que la dernière raison prime.

Il est indéniable que les animaux ont un effet thérapeutique sur les êtres humains. Les recherches scientifiques l'ont prouvé maintes et maintes fois. L'amour canin en échange d'une simple gamelle de nourriture, d'un peu d'eau et d'une promenade de temps en temps est simple et pas compliqué. La bête est en général d'humeur égale sauf si on lui marche sur la queue et chaque jour on peut lire dans ses yeux tout l'amour et toute la reconnaissance du monde. Il est évident que si l'on pouvait lire cela dans les yeux de notre partenaire, nous serions quotidiennement sur un nuage. Mais, hélas pour nous pauvres êtres pensants, après de nombreuses années de vie commune, l'ingratitude humaine devient chose courante.

Après les salons de toilettage pour chiens, les vêtements et les bottines pour chiens, les cimetières pour chiens, la psychologie pour chiens, au train où la société évolue, l'année prochaine nous fêterons certainement la Saint-Valenchien!!!

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

MERCI À TOUS

Le Centre d'arts visuels de l'Alberta veut remercier la communauté de son support lors de la visite d'une de nos vedettes locales Lorraine Mansbridge et son émission First News de la station anglophone ITV.

Nous tenons à remercier nos partenaires dans l'entreprise. Le Café Amandine, la Librairie *Le Carrefour*, l'UniThéâtre et le Centre d'Expérience préscolaire. Quel sens d'organisation et quel dévouement! Malgré l'heure matinale, le tout s'est déroulé sans anicroche de notre part. Malgré la disparité de nos services, nous avons formé une équipe du tonnerre.

Que dire de nos artiste membres qui étaient sur place pour animer le Centre d'arts. Personne ne pouvait deviner que vous aviez eu à vous lever à 4h30 pour être prêt pour 5h45. Merci Cécile Derkatch, Lucie Tettamente, Louise Amyotte et Normand Fontaine. Merci à Gilles Cadrin pour la présentation du Dictionnaire des artistes et auteurs de l'Ouest canadien. Nous levons notre chapeau à l'équipe de l'UniThéâtre qui nous ont donné un aperçu de ce qu'est une répétition et le tout après une longue répétition la veille au soir.

Des difficultés techniques au studio de ITV ont empêché le Centre d'expérience préscolaire de participer à l'émission tel que proposé. Le personnel et les enfants se sont joint à nous à la fin seulement pour une chanson qui a clos l'émission. Ce n'est que partie remise pour eux puisque Lorraine a promis qu'elle reviendrait le 24 juin pour faire un trois heures entièrement sur la garderie.

Et nos figurants, quelle surprise agréable. Vous voir arriver à l'heure dite, sans façon comme si c'était la chose la plus normale de se retrouver à La Cité si tôt le matin. Vous avez joué votre rôle comme des professionnels. Sans vos efforts, l'émission aurait été vide et malgré toute notre organisation nous n'aurions pas pu communiquer le dynamisme de notre communauté de la façon que vous l'avez fait. Malgré la tempête de neige, vous avez rempli La Cité de la chaleur d'un soleil d'été.

Merci,
Gisèle Boutin Desjardins
Directrice, Centre d'arts visuels de l'Alberta

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Poste vacant**



Fondation Donatien Frémont, Inc.



Le Franco est membre de l'**APF.** Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd.** de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: **465-6581** télécopieur: **469-1129**
courriel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Fort McMurray
Nicole Pageau
Lethbridge
Mireille Dunn
Medicine Hat
Diane Morisette-Franz
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Claire Hélie
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Richard Blouin

Iqqaipaa - L'art inuit en fête, 1948-1970

OTTAWA

Les personnes qui auront la chance d'aller s'aventurer dans la capitale canadienne au printemps prochain pourront voir une exposition majeure sur l'art inuit, axée sur les œuvres qui ont fait école dans le mouvement de l'art inuit contemporain au Musée canadien des Civilisations (MCC). La remarquable exposition *Iqqaipaa - L'art inuit en fête, 1948- 1970*, marquera la naissance du nouveau territoire du Nunavut

L'exposition sera inaugurée le 1er avril 1999, jour de l'entrée officielle du territoire du Nunavut dans la Confédération, et sera en montre jusqu'au 30 janvier 2000. Les pièces exposées, qui sont tirées de la vaste collection du MCC, comprendront notamment des œuvres de renommée nationale qui ont été offertes au Musée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que d'autres œuvres d'art remarquables jamais encore présentées au public.

L'exposition comptera 120 sculptures sur pierre, os de baleine, bois d'animal et ivoire, allant d'objets minuscules à d'imposantes œuvres d'art, ainsi que 30 estampes provenant des localités de Baker Lake, Cape Dorset, Povungnituk et Holman Island. En tout, plus d'une centaine d'artistes seront représentés dans cette exposition exceptionnelle, parmi lesquels on trouve des artistes de grande réputation dans le milieu des beaux-arts.

Cette exposition est présentée grâce à une généreuse contribution financière de la société CANCOM. Le président et chef de la direction de CANCOM, M. Duncan McEwan, a indiqué que la société de communications par satellite qu'il dirige est extrêmement fière d'être associée à une exposition d'une telle importance culturelle et historique : « CANCOM a été créée par un homme du Nord en 1981 pour transmettre par satellite des voix canadiennes aux régions les plus isolées de notre pays. Il est par conséquent tout à fait approprié que CANCOM s'associe au Musée canadien des civilisations pour présenter une exposition consacrée à la culture de l'un des premiers peuples du Canada, les Inuit, qui ont su s'établir dans un vaste et redoutable territoire, et sont ainsi devenus source d'inspiration pour un grand nombre d'entre nous.»

James Houston, écrivain, artiste et historien de renommée internationale, celui même qui fit connaître l'art inuit au reste du monde, agit à titre de conseiller spécial pour ce projet d'exposition où seront exposées 20 pièces provenant de sa collection privée. M. Houston a bien connu plusieurs des grands artistes inuit représentés dans l'exposition, au cours des 12 années qu'il a passées dans l'Arctique, principalement à Cape Dorset sur l'île de Baffin. Pour ce projet, ses connaissances et son expertise sont mises à contribution puisque M. Houston apporte toute sa collaboration à la conservatrice de l'exposition, Maria von Finckenstein, conservatrice de l'art inuit contemporain au MCC.

« Cette exposition me ravit d'autant plus qu'elle présente non seulement un art, mais également le peuple qui en est porteur. Scènes de la vie traditionnelle des Inuit, portraits et commentaires des artistes sont en effet partie intégrante de l'exposition », de souligner James Houston. « Iqqaipaa, un mot inuktitut qui veut dire *J'ai souvenance*, fait référence à l'idée que l'exposition présente une culture en transition. Lors de nos rencontres avec plusieurs artistes de l'exposition, nous avons recueilli des témoignages vivants de cette importante évolution historique », ajoute encore M. Houston.



Morse, 1997, Temela Ikkidluak, Kimmirut

Entre 1948 et 1970, le mode de vie des Inuit fut bouleversé: peuple nomade vivant depuis toujours de chasse et de pêche et s'abritant dans des iglous, les Inuit se retrouvèrent, en l'espace de deux décennies, confinés dans des maisonnettes et tentant de peine et de misère de se trouver un gagne-pain. Misant sur leurs talents exceptionnellement inventifs comme chasseurs et artisans, beaucoup d'entre eux ont trouvé dans la création artistique non seulement un moyen de subsistance, mais également une reconnaissance unanime dans le monde de l'art.

M. Joe Geurts, président-directeur général intérimaire de la Société du Musée canadien des civilisations, a tenu à souligner l'importance des œuvres montrées dans cette exposition. « Le Musée, qui possède une des plus importantes collections d'art inuit au Canada, est extrêmement fier de présenter au public une sélection aussi splendide de chefs-d'œuvre de l'art et de pièces uniques. Nous sommes particulièrement heureux de célébrer la création du nouveau territoire par une exposition offrant un témoignage aussi éloquent de la culture inuit », a-t-il ajouté.

Entre autres pièces de grande valeur, l'exposition présente une petite sculpture de caribou en pierre exécutée par Nayoumealook, d'Inukjuak, – première pièce qui fut donnée en cadeau à M. Houston lors de son premier voyage dans le Grand Nord; une large décoration murale réalisée par l'artiste peintre en textile Jessie Oonark, de Baker Lake; une défense de narval gravée, œuvre de Davidee Ittulu, de Kimmirut (anciennement Lake Harbour), ornée d'ivoire sculpté; et une scène de migration réalisée par Joe Talirulini, de Povungnituk, qui rappelle un de ses souvenirs de jeunesse.

Iqqaipaa - L'art inuit en fête, 1948-1970 est l'exposition principale du thème à l'honneur au Musée en 1999, Le Grand Nord canadien. Les autres expositions présentées sont : Les Inuit et les Anglais - Les voyages de Martin Frobisher au Nunavut, qui relate les péripéties incroyables des explorateurs de l'ère élisabéthaine partis à la recherche d'or à l'île de Baffin, et les premiers contacts entre les Européens et les Inuit, et Nunavut - Joyau de l'Arctique qui présente des paysages et des portraits réalisés par l'éminent photographe Eugene Fisher, et qui met en relief la beauté sans pareille du Nunavut. Une série de programmes, d'activités et d'événements spéciaux se grefferont à la thématique des célébrations.

Régional en bref

EDMONTON

Marguerite Primeau à Paris

Marguerite-A. Primeau (née à St-Paul mais vivant à Vancouver depuis bientôt 45 ans), vient d'être invitée par l'Ambassade du Canada à assister au Salon du Livre de Paris 1999, à l'occasion de la parution de la traduction en anglais de son roman, SAUVAGE SAUVAGEON, pour lequel elle reçut en 1986 le prix Champlain. Marguerite Primeau est l'auteure du premier mémoire de maîtrise écrit en français de la University of Alberta et de 5 livres publiés entre 1960 et 1996 (le manuscrit de ce qui sera son sixième livre est actuellement chez l'éditeur). Elle est un des rares porte-parole littéraires de la francophonie de l'Ouest qui soit d'origine franco-albertaine. Le Québec étant le pays invité d'honneur au Salon du Livre de Paris 1999, la présence de Mme Primeau, entourée de Mme Annette Saint-Pierre des Éditions des Plaines, de Margaret Fuller, sa traductrice, de Richard Olafson des Éditions Ekstasis et de Brian Spence de la Librairie Abbey, librairie canadienne à Paris, rappelera au public parisien, voire européen et aux éditeurs québécois que la francophonie canadienne ne se limite pas au Québec.

Nomination

La Faculté Saint-Jean a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Nathalie Lachance au poste d'agente de développement. Mme Lachance a été agente de recherche pour la sénatrice Thelma Chalifoux à Ottawa. Elle a travaillé ardemment avec le Ralliement national des Métis à l'obtention de plusieurs projets. Elle détient une maîtrise en administration publique de l'Université de Moncton et un baccalauréat en sciences économiques de l'Université Concordia à Montréal.

Trois sculpteurs de la région d'Edmonton au concours de sculptures sur neige du Canada 1999

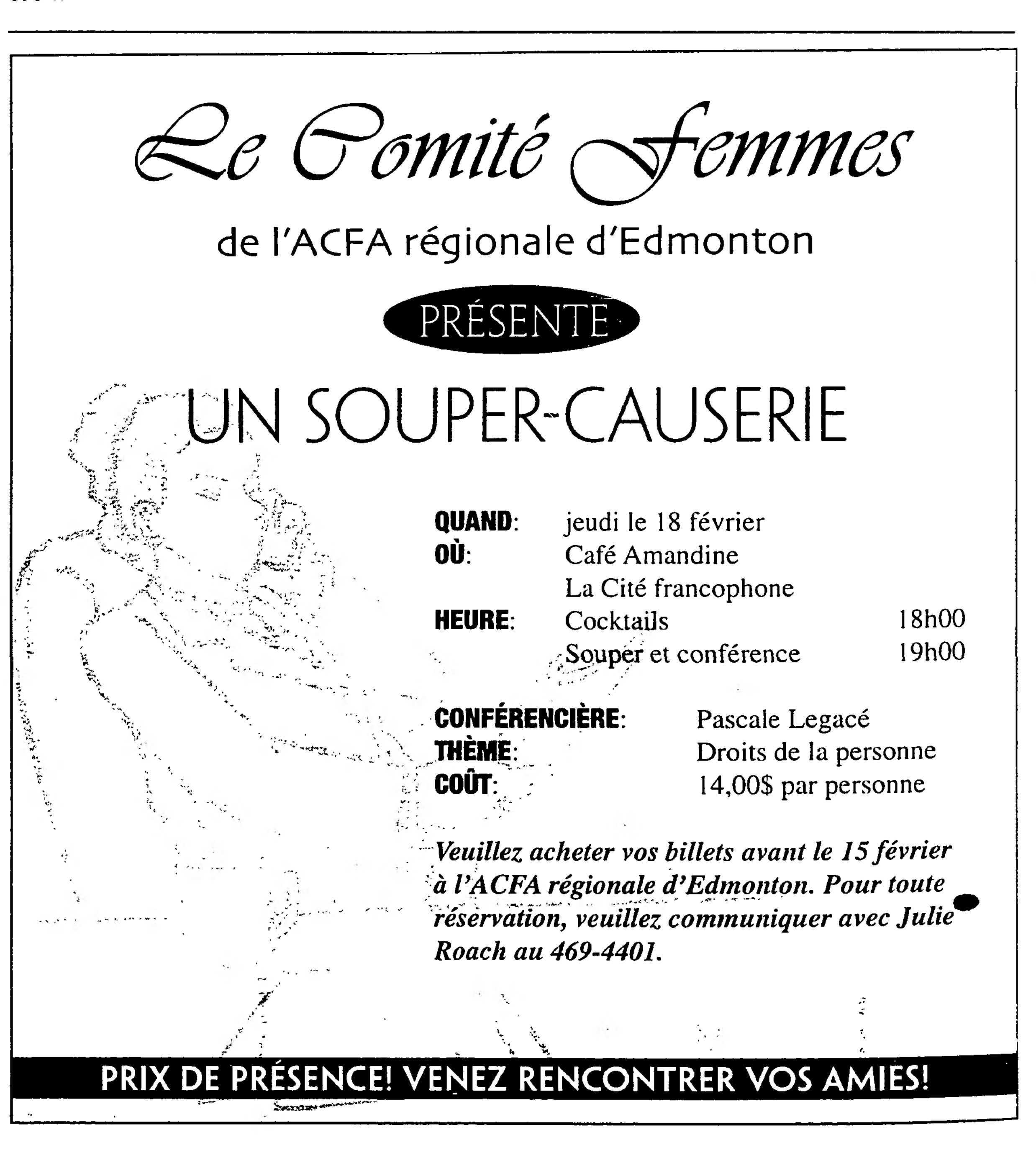
Du 12 au 21 février 1999, la colline du Parlement célébrera la féérie de l'hiver à l'occasion de la deuxième édition du Concours de sculptures sur neige du Canada, présenté par Via Rail Canada. L'an dernier, plus de 100 000 personnes se sont donné rendez-vous sur la colline du Parlement pour apprécier la qualité artistique des oeuvres de neige des sculpteurs provenant des dix provinces et des deux territoires du Canada. Le thème de cette deuxième édition du Concours, soit les légendes folkloriques du Canada, permettra d'accroître la connaissance que les Canadiennes et les Canadiens possèdent des nombreuses histoires fabuleuses marquant la culture de notre pays depuis plusieurs générations. Cette compétition nationale regroupera au total 12 équipes de sculpteurs sur neige professionnels (un maximum de trois personnes par équipe). Les équipes disposeront d'un total de 33 heures pour ériger une imposante sculpture représentant une légende propre à leur province ou à leur territoire et pour la présenter au grand public. Chaque bloc a une dimension de 12 pieds x 12 pieds et une hauteur de 16 pieds (3,7m x 3,7m x 4,8m) ce qui créera tout une effet devant les édifices parlementaires. Les équipes de sculpteurs travailleront à la réalisation de leur sculpture du 8 au 13 février. L'équipe de l'Alberta est composée de Larry Andreoff (Edmonton), Frances Cuyler (Edmonton) et John Tanasichuck (Spruce Grove). Ils ont choisi une légende crie intitulée *La fille des étoiles* pour leur sculpture.

Greyhound récompense les élèves de 12e année

Cette année, la compagnie *Greyhound Canada* va de nouveau récompenser les meilleur(e)s étudiant(e)s de 12e année avec des prix très alléchants. La compagnie lance son programme « Travel is Educational, Too » permettant à des élèves de 12e année à travers le pays de gagner 50 voyages pour deux. Chaque gagnant(e) recevra 2 cartes d'abonnement de 30 jours de voyage illimité dans les bus de la compagnie Greyhound. À cela s'ajoute un petit bonus de 15 nuits d'hébergement gratuites gracieusement offertes par *Hostelling International*. En outre, la compagnie remettra des bourses de 2,000$, 1,000$ et 500$ à trois des gagnant(e)s. Le concours est ouvert à tous les étudiant(e)s de 12e année ayant une moyenne de 80% ou plus pour la session de printemps 1999. Les élèves peuvent simplement remettre leur bulletin de notes du printemps au dépot Greyhound le plus proche de leur communauté. La date limite du concours est le 15 mai 1999. Le tirage au sort aura lieu le 1er juin 1999. Pour plus d'informations, s'adresser à Cheryl Heilman au (403) 260-0797.

À la croisée des chemins: j'y suis!

C'est sous le thème *À la croisée des chemins: j'y suis!* qu'aura lieu le 12e Colloque annuel de la Fédération des parents francophones de l'Alberta les 5 et 6 mars 1998 à l'hôtel Coast Edmonton Plaza (10155-105e rue) à Edmonton. Pour de plus amples renseignements, téléphoner au (403) 468-6934.



Nouvelles insolites!

Pour les amateurs de manteaux de vison!

À Beverly Hills, en Californie, le Conseil municipal veut édicter un règlement qui forcerait les fourreurs de la ville à apposer une étiquette qui préciserait comment sont morts les animaux ayant servi à la fabrication des manteaux. Les méthodes de mise à mort comprennent l'électrocution, le gazage, le matraquage, la fracture du cou, l'empoisonnement, les coups de pied, la noyade, ou enfin, les pièges à mâchoires d'aciers, ou les fils métallique. S'il est adopté, ce règlement sera unique aux États-Unis.

Le virus du Sida vient du chimpanzé

Selon des chercheurs américains de l'Université d'Alabama, le chimpanzé serait responsable de la transmission du SIDA à l'être humain. Le premier cas remonterait à la fin des années '40 alors qu'un homme aurait été contaminé par un chimpanzé qu'il venait de chasser, croit-on. Le passage du virus se serait fait par voie sanguine lors du dépeçage d'animaux ou par morsure.

De la pub pour les matous!

La télévision britannique a présenté récemment une publicité qui s'adresse directement aux chats pour vanter les mérites d'un aliment qui leur est destiné. Pour ouvrir l'appétit du matou, le petit film contiendrait des incitations, aussi bien auditives que visuelles, comme des cris d'oiseaux, des bancs de poissons ou des souris.

Recul du français sur le plan international

Un rapport sur la francophonie, publié dernièrement à Paris, souligne « une réelle dégradation de l'emploi du français » dans l'Organisation des Nations Unies (ONU) ainsi que dans d'autres organismes internationaux. Selon le document, l'anglais devient de plus en plus la langue de communication, pour les fonctionnaires internationaux comme pour les scientifiques et les gens d'affaires.

Exposition d'odeurs de sportifs

Les amateurs d'odeurs seront comblés de savoir que l'artiste canadienne Clara Ursitti, a obtenu une subvention de 38 000 $ du Gouvernement écossais pour réaliser une exposition d'odeurs de sportifs. L'artiste capturera les odeurs humaines des joueurs de soccer et des boxeurs après l'effort. Une fois analysées, elles seront recréées artificiellement pour être ensuite vaporisées le jour de l'exposition, prévue en avril à Édimbourg. Il semblerait que certains sportifs dégagent des odeurs de truffes, de crustacées ou de camembert.

Sylvia Grist, l'artiste aux ciseaux

LYNE LEMIEUX
Edmonton

Sylvia Grist est une femme toute menue qui a une vie bien remplie. Travailleuse en garderie, mère de deux enfants, elle a vécu toute sa vie entourée de beaux objets.

Ses parents, amateurs d'arts et d'antiquités à Nice, lui ont donné le goût du voyage et des grands espaces. Un premier séjour au Canada leur donne la piqûre de faire découvrir notre pays à leurs enfants. Ils reviennent en famille sans se douter que ce geste allait semer chez une de leurs filles le goût de revenir s'établir dans l'Ouest.

En effet de nombreuses années plus tard, Sylvia décide de retourner au Canada comme jeune fille au pair. Elle débarque à Vancouver et se dirige vers Edmonton. C'est le coup de foudre: « La famille qui m'a accueilli m'a véritablement adoptée. Depuis 16 ans je vais passer Noël chez eux, maintenant je m'y rends avec ma famille. Ils ont été magnifique car le climat, les coutumes, la langue anglaise c'est parfois très lourd à supporter », dit-elle.

Elle rencontre celui qui deviendra son mari, donne naissance à deux garçons. Un jour alors qu'elle est à la maison, elle se souvient de ses cours de dessins et d'histoire de l'art et décide de se remettre à créer. Manque de chance il n'y a chez elle ni peinture, ni pinceaux, elle décide alors de découper dans des catalogues et des revues des éléments de différentes couleurs qu'elle assemble pour créer d'abord des paysages du Tyrol italien qui lui rappellent son enfance.

« Cela me plaît d'utiliser des magazines car ainsi je participe au recyclage d'une matière. Un tableau peut me prendre de 12 à 15 heures à réaliser. Il me faut trouver les bonnes couleurs, les bonnes textures. Trouver des yeux pour des personnages peut me prendre beaucoup de temps », constate-t-elle.

Elle a constamment des piles de magazines dans son salon, dans son sous-sol, prêts à être feuilletés, découpés. « Il faut cependant une certaine qualité de papier car les caractères d'imprimeries ne doivent pas paraître. »

Elle a produit récemment de nouvelles oeuvres qui s'inspirent davantage du paysage albertain dont l'une a été choisie pour illustrer la carte de Noël de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Ses oeuvres colorées de teintes vives attirent l'attention de Gisèle Boutin-Desjardins du Centre d'arts visuels francophones de l'Alberta qui l'invite à joindre les rangs de cet organisme. Elle participe à une première exposition le 17 décembre dernier et prépare pour l'automne une autre exposition au Centre des arts visuels.

Skier dans les Rocheuses!

NATACHA DUCHARME

Edmonton

La frénésie du temps des fêtes est passée et tout le monde est retourné à sa routine quotidienne: « métro-boulot-dodo ». Mais la nouvelle année c'est surtout le temps des nouvelles résolutions. Avez-vous pensé à briser le quotidien en faisant une sortie dans les montagnes? à celle de jouer dehors plus souvent? Que ce soit en ski de randonnée hors sentier ou dans un centre de ski, les Rocheuses en ont pour tous les goûts et même plus! Il suffit simplement de s'y rendre. Plusieurs clubs de jeunes, de clubs de ski dans diverses villes albertaines ainsi que les clubs de plein air appartenant aux Universités de Calgary et de l'Alberta offrent des forfaits incluant le transport. Pour une sortie meilleur marché, vous pouvez même échanger vos points Air-miles contre un billet d'une journée dans un centre de ski comme celui du Lac Louise. En outre, la plupart des centres de ski vous offrent des services de garderie pour faciliter les vacances en famille. Voici donc la liste de des coins privilégiés que nous réservent les Rocheuses. Faites votre choix et bon ski !

Marmot Basin

Le centre de ski de Jasper, Marmot Basin, est le paradis par excellence de la nature. Il est possible tout en skiant d'observer des chevreuils, des wapitis et toute une diversité d'oiseaux. Un des plus grands avantages de ce centre est que l'on passe plus de temps à skier que d'être assis sur une chaise de remontées mécaniques. De plus, il est l'un des moins chers en offrant une journée de ski à $39.00 par adulte et $33.00 pour les adolescents entre 13 et 18 ans. Ce centre de ski reçoit par hiver en moyenne 400 cm de neige. Il offre une dénivellation verticale de 897 mètres (2 944 pieds). Après une journée de ski, rien n'est meilleur qu'une petite trempette dans les eaux sulfureuses de Marmot Hot Springs! Renseignements par courrier électronique : skimarmot@telusplanet.net

Fortress Mountain

Situé dans la région de la Kananaskis, ce centre se trouve aux abords du village Kananaskis. À seulement une heure et quart de route de Calgary, nous vous proposons de demeurer dans ce village pittoresque, à moins que vous ne préfériez faire 45 minutes de route pour être hébergé à Canmore. En demeurant, dans le village Kananaskis vous pouvez bénéficier gratuitement du bain tourbillon qui se trouve dans le centre d'information du parc Kananaskis. Fortress Mountain est un centre de ski familial, abordable et très populaire auprès des planchistes. Pour cette raison, chaque année on peut observer des compétitions non seulement de planches à neige, mais de télémark et de ski acrobatique. L'équipe nationale de ski acrobatique a même élu



ce centre de ski comme son site d'entraînement pour le début de la saison. Comprenant 6 remontées mécaniques et un terrain divisé à 20 % de piste débutants, 55 % intermédiaires et 25 % experts, il en offre pour tous les goûts. Fortress Mountain reçoit 630 cm (21 pieds) de neige par année. En étant le plus élevé à sa base des centres de ski dans les Rocheuses (2 040 mètres avec une descente de plus de 2 km), Fortress est également le plus abordable : $32.00 par adulte, $25.00 par adolescent et $12.00 par enfant par journée de ski. Des forfaits de 2,3 ou 5 jours sont également offerts à rabais. Renseignements par courrier électronique : info@skifortress.com

Nakiska

Ce centre de ski a été construit tout spécialement comme site des jeux olympiques d'hiver 1988. Situé dans le Parc de la Kananaskis à 45 minutes de route à l'ouest de Calgary, Nakiska est propriétaire du canon à neige le plus sophistiqué au monde. De la mi-décembre, à la mi-avril vous êtes invités à skier sur les 28 pistes et d'emprunter les 5 remontées mécaniques existantes de ce centre. Un des avantages de Nakiska est la circulation fluide aux remontées mécaniques. Bref, aucune attente. La répartition du terrain est la suivante : 16 % pour les débutants, 70 % pour les intermédiaires et 14 % pour les experts. L'inclinaison verticale est de 982 mètres (2 400 pieds). Renseignements par courrier électronique : info@skinakiska.com

Sunshine

Le centre de ski par excellence pour ses conditions extraordinaires de ski de printemps. Situé à 15 minutes à l'ouest de Banff, Sunshine reçoit une moyenne de 914 cm (360 pouces) de neige par année. Aucune nécessité de fabriquer de la neige artificielle! Chaque année, Sunshine se mérite d'être le premier et le dernier centre de ski ouvert au cours d'une même saison. Pour s'y rendre, il suffit d'emprunter une gondole pendant une demi-heure de la base du centre de ski (1658 mètres) au village de ski (2160 mètres). Son sommet le plus élevé se trouve à 2730 mètres. Le terrain est divisé à 20 % pour les débutants, 50% pour les intermédiaires et 10 % pour les experts. Sunshine célèbre son 70e anniversaire cet hiver. Une série d'évènements sera donc organisée tout au long de la saison, au village de ski : parties de hockey présenté par KISS FM, cours et compétitions de télémark, planche à neige, festival d'hiver et beach party commandité par Labatt Bleue.

Par temps gris ou nuageux la visibilité est presque nulle, c'est le seul désavantage. Par contre au printemps les journées sont presque toutes ensoleillées. De plus, on hérite d'un bon bronzage puisqu'on est perché si haut en altitude; la neige demeure souvent sèche et poudreuse. Le magazine *Snowcountry* considère Sunshine comme le numéro un des centres de ski dans les Rocheuses pour la qualité de sa neige, ses 82 kms de pistes réparties sur 3168 acres de terrain et sa plus longue piste de 8 kms. Les billets d'une journée sont $46.00 pour les adultes et $15.00 pour les enfants. Si vous décidez de demeurer à l'hôtel Sunshine Inn du village de ski perché en altitude, vos billets de ski seront inclus dans votre forfait hébergement pour une somme d'environ $300.00 pour 3 soirées et journées de ski par personne. Renseignements par courrier électronique : info@skibanfflouise.com

Norquay

Le seul centre de ski ouvert en soirée dans le Parc national de Banff. Seulement à 5 minutes de route du centre-ville de Banff, Norquay offre 7 remontées mécaniques et 25 pistes parcourant 162 acres de terrain. Celui-ci est réparti comme suit : 11 % pour les débutants, 45 % pour les intermédiaires, 28 % pour les avancés et 16 % pour les experts. La plus longue piste est de 1167 mètres. La base de neige est approximativement de 3 mètres dont 90 % est artificielle. Son plus haut sommet et sa dénivellation verticale sont

suite en page 15...

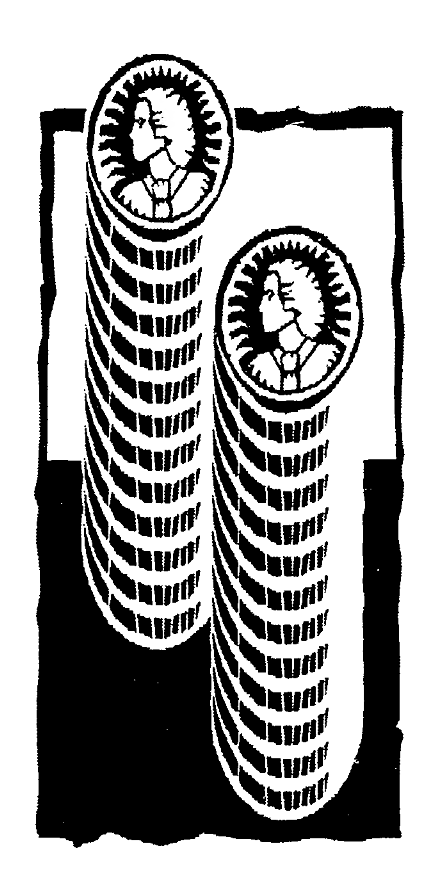
PARLONS D'ARGENT

Fonds mutuels protégés : pour la protection et la croissance

- L'édition Nouvelles

(EN) — Si vous vous méfiez des conditions récentes du marché, mais que vous pensez que les investissements à peu de risques comme les bons du Trésor ou les CPG ne vous offrent plus le rendement dont vous avez besoin, les fonds mutuels protégés sont peut-être la solution pour vous.

À mesure que le temps qu'il vous reste pour investir diminue (par exemple, si votre retraite approche, que vous épargnez pour vos études ou que vous souhaitez faire un achat important), les experts en investissement s'entendent pour dire que la composition de votre portefeuille devrait comprendre plus d'investissements axés sur le revenu et l'épargne et moins sur la croissance. La protection du montant de l'investissement



original et la réduction des risques sont essentielles. Malheureusement, sans l'apport des investissements axés sur la croissance, le rendement s'en trouvera moins grand.

Les fonds mutuels protégés constituent une nouvelle option pour l'investissement et vous offrent le meilleur des deux mondes. Ils ont le potentiel de rendement supérieur des fonds mutuels en plus de la sécurité de savoir que le montant initial de votre investissement est couvert à 100 %. De plus, ils sont entièrement remboursables en tout temps à la valeur du marché. À l'échéance, vous obtiendrez la valeur du marché du fonds ou le montant initial de votre achat, soit le montant le plus élevé des deux.

Nouveaux sur le marché, les fonds mutuels protégés ne sont offerts que dans certains endroits. Seule la CIBC vous offre une gamme complète de fonds mutuels protégés de **5 ans**.

Pour de plus amples renseignements sur les fonds mutuels protégés, contactez votre institution financière, visitez le site Web de la CIBC à http://www.cibc.com ou composez le 1 800 465-3863.

Cette année, cotisez à votre REÉR par téléphone ou par Internet

- L'édition Nouvelles

(EN) — De nos jours, il n'y a aucun doute que les banques rendent la cotisation à un REÉR plus facile que jamais. Dorénavant, il est possible d'établir un compte de REÉR, de souscrire un CPG, de faire une demande de prêt-REÉR et de cotiser en toute simplicité, soit par téléphone, soit par Internet.

Habituellement, les gens attendent au tout dernier moment pour cotiser à leur REÉR avant la date limite d'imposition (cette année, il s'agit du 1er mars). En fait, la majeure partie des cotisations forfaitaires pour un REÉR se font moins d'une semaine avant la date limite d'imposition. C'est pour cette raison que les banques comme la CIBC offrent à leurs clients une plus grande commodité à cette période chargée de l'année. Qu'un client soit à la maison ou au bureau, s'il a accès à un téléphone ou à un ordinateur, il lui est possible de cotiser à son REÉR. De plus, ces services sont offerts jour et nuit, 7 jours par semaine afin de respecter même les horaires les plus chargés.

La plupart des institutions financières émettront un bordereau de cotisation pour chaque transaction bancaire électronique et expédieront une confirmation de la transaction et un reçu par la poste dans les dix jours ouvrables suivant l'opération.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'établissement d'un REÉR ou sur la façon de cotiser par téléphone ou par ordinateur, contactez votre institution financière ou la CIBC au 1 800 465-CIBC (2422) ou visitez le Web à l'adresse www.cibc.com.



Canaux spécialisés e

Réseau de l'Information (RDI) 

Ce canal offre des émissions d'information 24 heures sur 24. On y retrouve de nombreuses émissions spéciales (ex: le budget fédéral le 16 février prochain), des émissions d'affaires publiques, une ligne ouverte. RDI achète aussi certaines émissions de chaînes publiques et les présente dans le cadre de programmes tels Grands reportages.

Quelques titres d'émissions:
Le monde ce matin
L'Atlantique en direct
Le Québec en direct
L'Ontario en direct
L'Ouest en direct
Journal France2
Euronews
Capital Action (économie)
Grands reportages (reportages internationaux)
Maisonneuve à l'écoute (ligne ouverture)
L'accent francophone (l'actualité francophone hors Québec)
La facture (émission d'information sur la consommation)
Point de presse (en
Le journal du siècle (émission à caractère historique)
Montréal en spectacle
Entrée des artistes (Entrevues avec des personnalités du milieu artistique)

TVA (en ondes dès le 1er avril 1999) 

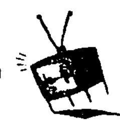
Chaîne d'émissions populaires destinée au grand public, TVA a pour objectif d'informer et de divertir la population montréalaise, québécoise et s'adressera à la population canadienne dès le 1er avril.

Salut bonjour! (Émission d'information)
Fleurs et Jardins
Vins et fromages
Les ailes de la mode
Cyberclub (infomercial)
Évangélisation 2000
Complètement marteau (émission sur la rénovation)
Taillefer et fille (cuisine)
J.E en direct (consommation)
Les feux de l:amour (The Young and the Restless avec quelques années de retard)
Piment fort (quizz)
Téléromans: Place Melrose, Salle d'urgence (E.R.). Les Machos, Histoire de filles,
Variétés: Le Point J

TV5 (Consortium de stations canadiennes et européennes) 

TV5 présente des émissions produites en français en Amérique, en Europe et en Asie.

Journal de TV5
Génies en herbe
Carnets du bourlingueur
Rince ta baignoire (jeunesse)
Sport Africa
Temps d'affaires
Fleurs et Jardins
Thalassa (Mer)
Espaces francophones
Grands gourmands (cuisine)
Vivement dimanche (variété)
Bouillon de culture (littérature)
La 50e avenue (pour les 50 ans et plus)
Des chiffres et des lettres (quizz)
Bons baisers d'Amérique

Télévision Quatre Saisons (TQS) 

Télévision Quatre Saisons propose une programmation destinée au public montréalais. Elle présente une programmation destinée aux adultes (+18 ans) dès 11h, heure de l'Est tous les soirs.

Vision Mondiale
Informercials
Évasion beauté
Les Pierrafeu (The Flintstones)
Télé-Quilles
Plus ça change... avec Louise Deschatelets
Tel que vu à la télé (Home videos)
La fin du monde est à 7 heures (humour)
Les Simpson
Le retour des agents très spéciaux (X-Files)
Hercule
Xena
Libido
Bleu Nuit
Aphrodisia
Sexes et confidences

Télé-Québec (autrefois connu sous le nom de Radio-Québec) 

Chaîne éducative, propriété du gouvernement du Québec, la télé éducative québécoise..

Les Moomins (enfants)
Les aventures de Shirley Holmes (enfants)
Cendrillon
Les malheurs de Sophie
Spirou
Droit de parole
Cinéma de répertoire (Kabloonak).
Ciel mon pinard (cuisine)
Le jeu du siècle (quizz)
Arts et spectacles
La peinture moderne
Psychologie de la famille
Grammaire et rédaction
Activités physiques et vieillissement

TV Ontario (TVO) 

TV Ontario offre une programmation bilingue destinée aux Ontariens. C'est la télévision éducative de l'Ontario

Picoli et Lirabo (enfants)
L'autobus magique (enfants)
Arthur le dragon (enfants)
Cinéma canadien
Cinéma de répertoire

Réseau des Sports (RDS) 

Le Réseau des Sports peut être considéré comme l'équivalent de TSN en français.

Les 36 heures du soccer
La Lutte WCW
Tennis de Table (tournoi de la fédération internationale)
Compétitions canines
Open des nations (cyclisme)
Jeux extrêmes
Patinage artistique
Québec en motoneige
Chasse et pêche max
Passion plein air
Pro Bowl
Coupe du monde de ski acrobatique
Spécial boxe
Sports Mag 30
Billard
Miss America En Forme
Nage synchronisée
Hockey LNH

...és en langue française

Voici une liste des canaux spécialisés de langue française disponibles au Québec et dans certaines provinces canadiennes. Les câblodistributeurs pourraient éventuellement distribuer certaines de ces chaînes si une demande était faite à cet égard. C'est pourquoi nous vous dressons un bref tableau de ce que chacune de ces chaînes de télévision propose comme programmation. Pour plus d'information vous pouvez obtenir plus d'information en communiquant avec la responsable du dossier des communications de l'ACFA, Mme Lyne Lemieux au 780-466-1680, poste 210.

Musique Plus 

Équivalent de Much Music

Hip Hop
Box Office
Le cimetière des CD
Metropole Techno
Le décompte Musique Plus
Interfax
Pop-Up Vidéo
Beavis and Butt-Head
Platine
La Courbe
Cool 80
Bouge!
Groove

MusiMax 

MusiMax a un public plus âgé et s'intéresse davantage aux grand succès

Musicographie (Françoise Hardy, David Bowie, Jacques Dutronc, Alain Bashung)
Sonia Bemezra rencontre...Jewel
Ed Sullivan
Mouvements classiques
Classiques en clips
Tendances Jazz
MusiMac Collection
Les Immortels (Dalida)
Country Max*
Les grands 20
Barbara Discorama
Paris je t'aime
Dalida-Le grand voyage

Télétoon 

Eh! Oui! Télétoon est aussi français....

Ce réseau présente essentiellement la même programmation que vous pouvez voir présentement en Alberta en anglais.... mais en français

Canal Famille 

Canal spécialisé dans une programmation enfants sans violence

La princesse du Nil
Eerie, Indiana
Lapoisse et Jobard
Télé-Pirate
Billy le chat
Babar
Les crocs malins
Animalement vôtre
Robinson Crusoé
Les débrouillards
Génération W
Radio Enfer
Pete & Pete
Les aventures de Sinbad
Les Muppets
Cher oncle Bill
Le bus magique
Les Schtroumphs

Canal Télé-Nouvelles 

Cette nouvelle chaîne présente des bulletins d'informations écrits sur fond de musique avec bulletins météo, sports, etc.

Super Écran 

Ce canal présente des films en français 24 heures sur 24 pour un frais fixe. Ce n'est pas une chaîne de télévision payante.

Canal D

Le canal D est un mélange de la programmation d'A&E, d'History Channel et du Space Channel

Mystères anciens
Les arpents verts (Green Acres avec Ed Albert et Eva Gabor)
Biographies
Pièces à conviction
15 ans Juste pour Rire
Couples légendaires
Riches et célèbres (Rich and Famous)
Les mystères de la bible
Hawaï 5-0
Cousteau
L'Homme de fer (Ironside)
Star Trek
Au coeur du temps

Canal Vie 

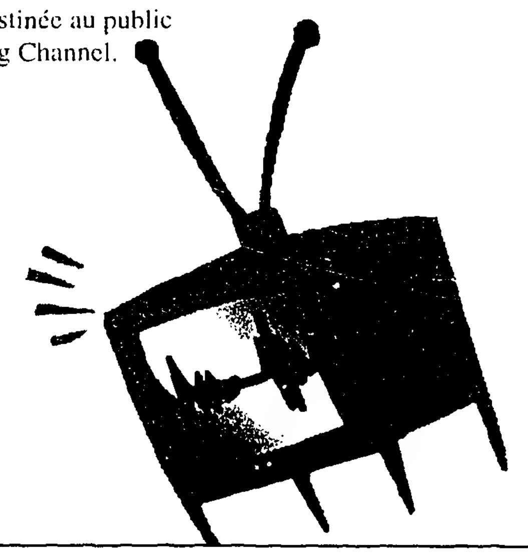
Le Canal Vie est destiné à informer le public sur l'importance de la santé

Allo Docteur!
La vie en vrac
L'hôpital Chicago Hope
La Marmaille
Êtes-vous libre ce soir?
Tango
Trauma
Sortie Gaie
Les copines d'abord
Des histoires de familles
Ligne de vie
Diagnostic
Le combat des chefs (cuisine)
La santé en vedette
Éros et compagnie

Canal Savoir 

Cette chaîne présente des émissions à la fois destinée au public étudiant et à celui qui s'intéresse à The Learning Channel.

Intervention auprès des personnes âgées
Culture I
Vendre une propriété
Littérature québécoise depuis 1960
Activités physiques et vieillissement
Option retraite
Prévention des toxicomanies
Psychologie de l'apprentissage



ariens.

e TSN

L'origine de la Saint-Valentin

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

On peut dire que de nos jours la plupart des rites associés à la Saint-Valentin ont maintenant disparus. Autrefois, les cartes et les déclarations d'amour étaient fabriqués par les amoureux dans l'anonymat complet. Au Moyen Âge, on appelait *valentin* le cavalier que chaque fille choisissait pour l'accompagner lors de sorties. Pour marquer l'occasion, il devait lui acheter un cadeau. Dans la mesure où la mi février est aussi la période à laquelle démarre la saison des amours pour les oiseaux, les filles étaient particulièrement attentives et observaient les multiples espèces de volatiles afin d'essayer de deviner comment serait leur futur mari: voir un rouge-gorge signifiait un mariage avec un marin, un moineau signifiait un mariage heureux, mais avec un homme peu fortuné, tandis qu'un chardonneret indiquait un mariage avec un homme riche.

Cependant, il plane un certain doute autour de l'identité de Saint-Valentin. Au total, sept saints chrétiens prénommés Valentin sont fêtés le 14 février! La plupart des historiens croient que la Saint-Valentin est associée aux lupercales romaines. Les lupercales étaient des fêtes annuelles célébrées le 15 février en l'honneur de Lupercus, le dieu des troupeaux et des bergers. Ces fêtes marquaient le jour du printemps, dans l'ancienne Rome. Pour cette occasion, on organisait une sorte de loterie de l'amour. Cela consistait à tirer au hasard le nom des filles et des garçons inscrits, de façon à former des couples qui sortiraient ensemble tout le reste de l'année!

On pense aussi que Valentin était un prêtre martyr qui s'opposa au Troisième Siècle à l'empereur Claudius dit "Le Cruel". En effet, celui-ci ayant besoin d'hommes pour ses nombreuses guerres s'inquiéta du refus des hommes mariés par l'église catholique naissante de partir en campagne et dissous puis interdit tout mariage chrétien. Valentin refusa cette décision et continua à célébrer des mariages clandestins. L'empereur appris que les cérémonies continuaient et emprisonna Valentin avant de l'exécuter le 14 Février 270. Il faut dire qu'une fois l'empire romain déchu, l'Eglise Catholique a transformé de nombreuses fêtes païennes en fêtes chrétiennes, c'est ainsi qu'au Cinquième Siècle, les exploits du fameux prêtre martyr ont refait surface.

De nos jours, un petit mot doux, des fleurs ou du chocolat sont offerts à celle ou à celui qu'on aime, lors de la Saint-Valentin.

Bonne Saint-Valentin à toutes et à tous!

Si la Loi sur les langues officielles m'était racontée...

Ottawa (APF): **Lors du débat entourant l'adoption de la Loi sur les langues officielles, le premier ministre de l'Alberta E.C. Manning, avait fait parvenir une lettre au premier ministre canadien, Pierre Elliot Trudeau, dans laquelle il s'opposait vigoureusement à ce qu'il estimait être «une approche légaliste du bilinguisme au Canada».**

Cette lettre datée du 29 octobre 1968 n'est qu'un des documents confidentiels du Cabinet pour l'année 1968, que les Archives nationales du Canada ont rendu publics et qui sont maintenant accessibles au grand public.

M. Manning, père de l'actuel chef du Parti réformiste Preston Manning, avait cru bon à l'époque informer le gouvernement Trudeau de «ses sérieuses préoccupations», de même que des «conséquences prévisibles» qui suivraient l'adoption du projet de loi sur langues officielles.

Tout en supportant le développement du bilinguisme, le premier ministre Manning se disait convaincu que l'objectif pouvait être atteint plus efficacement en s'appuyant sur la bonne volonté de tous les niveaux de gouvernement. À l'inverse, l'approche légaliste aurait «inévitablement» pour effet de créer du ressentiment et de favoriser la division, à un moment où il fallait plutôt créer un environnement propice visant à renforcer l'unité nationale.

«Cette reconnaissance du français comme langue officielle va rapidement faire en sorte que le bilinguisme deviendra une exigence pour la promotion au sein de la Fonction publique et des Forces armées du Canada» craignait M. Manning, qui ajoutait que cela aurait pour effet de favoriser la minorité francophone «qui sont pour la plupart bilingues». Cela, avertissait le premier ministre albertain qui trônait sur sa province depuis 1943, ne pourra être perçue que comme une «grossière discrimination contre les droits d'une majorité de Canadiens dans l'unique but de répondre aux demandes d'une minorité».

M. Manning s'inquiétait aussi des dépenses qu'occasionneraient l'application de cette nouvelle loi, comme la traduction dans les deux langues officielles des statuts, lois et règlements et l'offre de services fédéraux dans les deux langues. «Dans la majorité des cas, cela n'est pas nécessaire» écrivait-il, sauf selon lui pour permettre au gouvernement fédéral d'affirmer «qu'il accorde un statut égal à l'anglais et au français».

Le Cabinet avait évidemment des vues différentes sur la question, mais s'interrogeait néanmoins lors des réunions du mois d'août 1968 sur l'application de certains aspects de la future loi.

Certains ministres se demandaient par exemple si le Parlement avait le droit d'amender la Constitution pour faire de l'anglais et du français les deux langues officielles du Canada, sans consulter les provinces au préalable.

Le secrétaire d'État, Gérard Pelletier, estimait «de la plus haute importance» que les bureaux du Canada à l'étranger projette l'image d'un pays bilingue. Il voulait aussi que la Loi sur les langues officielles s'appliquent aux personnes ou aux entreprises offrant des services au public au nom du gouvernement fédéral. Mais d'autres ministres croyaient qu'il n'était pas possible d'imposer une telle obligation dans la loi et qu'il était préférable d'inscrire une clause linguistique lors de la signature des contrats avec l'entreprise privée.

Certains s'interrogeaient aussi sur la nécessité de traduire tous les documents gouvernementaux dans les deux langues officielles et sur les coûts rattachés à cet exercice. Cette préoccupation donnait lieu à toutes sortes de réflexions. Y aurait-il suffisamment de traducteurs pour accomplir tout le travail, une fois la période de trois ans passée avant l'application de la Loi (que le Cabinet prolongera finalement à cinq ans)? Fallait-il traduire uniquement les «actes» établis par le Parlement ou le Gouvernement du Canada ainsi que par un organisme judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif, ou «les publications»?

«Le mot «actes» est trop restrictif; si les publications ne sont pas mentionnées dans la Loi, tout le débat public tournera autour de cette exclusion» firent d'ailleurs remarquer certains ministres. Il fut finalement décidé que toutes les publications d'intérêt général seraient traduites dans les deux langues officielles.

On s'empêtrait aussi joyeusement dans les définitions, comme celle portant sur la langue maternelle. Fallait-il déterminer la langue officielle des citoyens canadiens en fonction de la langue maternelle parlée le plus souvent à la maison? Ou de la langue apprise en premier lieu dans son enfance et encore comprise? Il fut finalement décidé que le texte de loi parlerait de «la première langue officielle apprise durant l'enfance et toujours comprise».

Lancement de la Trousse du coeur en bonne santé

Ottawa- **Le ministre de la Santé, M. Allan Rock, de concert avec la Fondation des maladies du coeur du Canada et la Société canadienne de cardiologie, a lancé le 8 février 1999 la Trousse du coeur en bonne santé, une trousse documentaire de consultation facile, conçue à partir des données scientifiques les plus récentes et qui vise à aider les médecins et leurs patients à prévenir et à combattre ensemble les maladies du coeur.**

« La trousse du coeur en bonne santé est un excellent exemple de la façon dont la prévention des maladies et la promotion de la santé peuvent faire l'objet d'une approche intégrée de la prestation des services de santé, a déclaré le Ministre. Santé Canada a collaboré avec quatre partenaires représentant le meilleur savoir-faire en ce domaine au Canada afin de créer un outil qui puisse aider les Canadiens et les Canadiennes à préserver et à améliorer leur santé. »

La trousse du coeur en bonne santé est un outil de gestion des risques et d'éducation des patients pour la prévention des maladies cardiovasculaires et la promotion de la santé cardiovasculaire. La trousse est destinée aux médecins de premier recours, qui l'utiliseront en collaboration avec leurs patients adultes qui présentent au moins un des facteurs de risque modifiables pour les maladies cardiaques ou les accidents cérébrovasculaires, lesquels risques peuvent être reduits en changeant le comportement personnel: tabagisme, hypertension artérielle, taux de cholestérol élevé, poids excessif, mode de vie sédentaire et diabète.

Les maladies du coeur et les accidents cérébrovasculaires constituent la principale cause de mortalité au Canada, responsables de 37 % de tous les décès. Les trois-quarts de la population canadienne adulte présentent au moins un des facteurs de risque susmentionnés.

« La Fondation des maladies du coeur du Canada a aussi pour mission d'encourager l'adoption de modes de vie sains en montrant comment réduire le risque de développer une maladie du coeur, » a déclaré Madame Audrey Vandewater, présidente de la Fondation. « Plus grande sera la diversité des moyens auxquels nous aurons recours pour transmettre notre message, plus nous aurons de chance de réduire les incapacités et les décès causés par l'ennemi mortel numéro un des Cana-diens ».

La trousse est constituée de deux éléments: le guide du médecin, qui est un recueil d'outils nécessaires aux médecins pour systématiser la prévention des maladies cardiovasculaires et une série de brochures d'information sur chacun des six facteurs de risque des maladies cardiovasculaires destinées aux patients. La trousse complète sera distribuée à 5 000 médecins premier recours à travers le Canada d'ici la fin de mars; le contenu des brochures d'information destinées aux patients sera affiché sur le site Internet de Santé Canada, à la disposition du public.

« Les médecins de famille constituent la première ligne de défense contre les maladies du coeur pour la plupart des Canadiens, » a déclaré le Dr Hugh Scully, président de la Société canadienne de cardiologie. « Les spécialistes des maladies cardiovasculaires considèrent cette trousse comme un ajout important à l'arsenal dont disposent les médecins pour lutter contre les maladies cardiovasculaires. Elle nous aidera à travailler avec les Canadiens et les Canadiennes pour sauver des vies. »

La trousse a été lancée sur la colline parlementaire dans le cadre de la « Journée du coeur sur la Colline parlementaire », parrainé par la Fondation des maladies du coeur du Canada et la Société canadienne de cardiologie. En outre, l'Institut de cardiologie d'Ottawa a organisé un « centre d'évaluation du coeur » qui vérifie la tension artérielle, l'indice de masse corporelle et le taux de cholestérol afin de fournir aux participants une note globale sur leur niveau de risques cardiovasculaires.

La préparation de la trousse a été coordonnée par Santé Canada, dans le cadre de sa stratégie à long terme visant à améliorer la prestation des services de prévention des maladies au Canada. Au cours des cinq dernières années, Santé Canada a versé 725 900 $ pour l'élaboration, l'évaluation et la production de la trousse. Ce projet est une coentreprise réunissant des partenaires des secteurs privé, bénévole, de la santé publique et des organismes non-gouvernementaux (ONG). Au nombre de ces partenaires, mentionnons le Collège des médecins de famille du Canada, l'Unité Santé physique, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre ainsi que les Fondations des maladies du coeur du Canada et du Québec. La trousse a reçu l'aval du Collège des médecins de familles du Canada, de la Société canadienne de cardiologie, de la Fondation des maladies du Coeur du Canada et de l'Association médicale canadienne.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (613) 957-2991

Santé Canada informe le public sur les purificateurs d'air

Ottawa - Santé Canada avise le public de ne pas utiliser, à la maison, les purificateurs d'air conçus expressément pour produire de l'ozone (ozoniseurs). Santé Canada s'inquiète des effets néfastes sur la santé d'une exposition délibérée du public à l'ozone émise par des purificateurs d'air conçus expressément pour produire de l'ozone. L'ozone est un irritant qui peut causer de la toux, des malaises pulmonaires ainsi que de l'irritation du nez et de la gorge. Il faudrait donc éviter la production directe et volontaire d'ozone à l'intérieur.

Santé Canada avise tous les propriétaires d'ozoniseurs de ne plus les utiliser à la maison. Les propriétaires d'ozoniseurs commerciaux sont avisés de ne plus les utiliser ou de les faire vérifier pour s'assurer qu'ils ne dépassent pas les niveaux recommandés d'exposition à l'ozone. Les ozoniseurs commerciaux ne devraient jamais être utilisés à la maison.

Les produits concernés comprennent des appareils portatifs de la taille d'une boîte à pain qui se branchent au mur et certains appareils plus petits qui peuvent fonctionner à piles. Ces appareils sont munis, sur le devant, d'un ou de plusieurs boutons de réglage ou interrupteurs de commande. La plupart des appareils de ce genre ont été achetés de vendeurs itinérants, et non à des points de vente. Le présent avis ne vise aucun autre type de purificateur d'air, tels que les purificateurs à filtre mécaniques ou les dépoussiéreurs électrostatiques.

Pour de plus amples renseignements, appelez Santé Canada concernant l'ozone, au 1-800-267-3364 (du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, HNE).

BIOSPHÈRE

Nourrir les oiseaux en hiver

Comme le dit la chanson : « C'est l'hiver qui frappe à notre porte ! », et nous songeons à nous y préparer. Pour les oiseaux qui passent cette dure saison avec nous, c'est une période difficile qui s'ouvre. Leurs sources habituelles de nourriture se raréfient ou disparaissent : insectes, baies, graines. Nombre d'entre eux ont besoin d'aide pour trouver la nourriture et l'eau — car ils ont besoin d'eau, même en hiver — qui leur sont nécessaires.

C'est donc le moment de sortir vos mangeoires, de les mettre en état et, surtout, de ne jamais les laisser vides. Car si les oiseaux se ravitaillent chez vous, du même coup, ils dépendent de vous. Ils reviendront sans cesse visiter votre mangeoire. Et c'est aussi une bonne idée de mettre à leur disposition de l'eau tiède.

Voulez-vous fabriquer une mangeoire originale et simple ? Choisissez un cône de pin, de belle taille, de préférence. Placez une ficelle à une extrémité, celle du sommet. Enduisez ensuite le cône de lard ou de suif, et roulez-le dans des graines. Il ne vous reste plus qu'à le suspendre dans un endroit où ni les chats, ni les chiens ne pourront s'en prendre aux oiseaux.

Et n'oubliez pas de le regarnir, dès que les réserves de nourriture commencent à baisser. Vous aurez aussi un spectacle gratuit devant les yeux en observant le comportement des oiseaux, les espèces présentes, leur agilité ou leur voracité. Lorsque le printemps sera de retour, les oiseaux repartiront... jusqu'à l'hiver suivant.

Plus de renseignements ?



BIOSPHÈRE
Fédération canadienne de la faune
2740, promenade Queensview
Ottawa K2B 1A2

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vous trouvez qu'on ne parle pas assez de votre région ? Vous avez des idées qui permettraient de réaliser des articles intéressants ? Vous aimez écrire ?

Joignez l'équipe de correspondants du journal Le Franco !

Le Franco est à la recherche de nouvelles personnes des quatre coins de la province qui seraient intéressées à écrire pour le journal. Plus particulièrement, nous sommes à la recherche de correspondants pour les régions de Bonnyville, Cold Lake, Centralta, Medicine Hat et Lethbridge.

Si vous êtes intéressés, faites parvenir vos coordonnées ainsi qu'un court texte sur un sujet de votre choix à l'adresse suivante :

Correspondants Le Franco
201, 8527-91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3N1

suite en page 15...

à 2133 mètres (7000 pieds). Norquay possède un parc pour les planchistes. Son plus grand avantage est la possibilité de skier à l'heure pour environ $12.00. Le prix d'une journée par personne pour la remontée mécanique est de $35.00 par adulte et $30.00 pour les adolescents. En soirée, les adultes doivent payer $19.00. Profitez d'une soirée de ski lors de votre prochaine soirée à Banff! Renseignements par courrier électronique : info@banffnorquay.com

Lac Louise

Que dire d'autre du Lac Louise qu'étant l'endroit par excellence pour skier entre amis ! Le Lac Louise est mondialement reconnu comme l'une des 4 destinations de ski au Canada (Whistler en CB, Les monts St-Anne et Tremblant au QC). De plus, vous pouvez skier sur trois montagnes et sur quatre versants. Au sommet des montagnes, vous avez une de très belles vues du Château Canadien Pacifique et du Lac Louise comme tel. Plusieurs événements sportifs, culturels et compétitifs sont organisés tout au long de l'année comme le championnat canadien du Super 8, le 15 mars prochain. Ce centre de ski à 184 km de Calgary reçoit par année environ 360 cm de neige. La dénivellation verticale la plus accentuée est de 1425 mètres (3250 pieds). Le plus grand avantage de ce centre est que peu importe la montagne ou le versant emprunté, il y a des pistes adaptées à tous les niveaux, en plus avec des chalets de ski pour se reposer ou se réchauffer. Du début novembre au début mai vous pouvez skier pour une journée au prix de $46.00 pour les adultes, $36.00 pour les adolescents et $15.00 pour les enfants. Renseignements par courrier électronique: vertical@skilouise.com

Panorama

Ce centre de ski situé à 2 heures au sud de Banff se trouve en Colombie Britannique près d'Invermere (290 km à l'ouest de Calgary). Panorama possède un parc *Showzone* d'une longueur de 100 mètres pour les mordus de planche à neige. Ce centre de ski est le deuxième en importance pour son inclinaison verticale de 1754 mètres, soit 4000 pieds et son élévation verticale est de 3421 mètres (7 800 pieds). Panorama a une moyenne de 347 cm de neige par année dont 50% est produit artificiellement. Ce centre offre 8 remontées mécaniques, 82 pistes réparties sur 2000 acres de terrain. Celui-ci est réparti comme suit : 20 % pour les débutants, 55 % pour les intermédiaires et 25 % pour les experts. Le plus grand avantage de ce centre de ski est sa température. En général, on peut ajouter un 10°C à celle de la région de Banff. Les températures moyennes en hiver sont de -5 °C (25F) et en janvier -8 °C(18F). Un billet de remontée mécanique par jour coûte $45.00 pour les adultes et $36.00 pour les adolescents. De plus, des rabais sont offerts pour deux journées ou plus. Renseignements par courrier électronique : paninfo@panoramaresort.com

OFFRE D'EMPLOI

(temps partiel)

Préposé(e) au service à la clientèle

La librairie Le Carrefour est à la recherche de candidatures pour le poste mentionné plus haut.
La personne choisie devra répondre aux exigences suivantes:

- Disposer d'heures flexibles
- Être bilingue (français/anglais)
- Détenir un diplôme de 12e année
- Avoir fait une année d'études postsecondaires
- Connaître la littérature française et s'intéresser à la lecture
- Avoir de l'expérience de la vente au détail
- Doit avoir son doigté et avoir de la facilité avec les ordinateurs

Date limite du concours : le vendredi 26 février 1999

FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

La librairie Le Carrefour
Madame Carole Roy, directrice
8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Librairie Le Carrefour Bookstore

GÉRANT ADMINISTRATIF

Le titulaire fournira des services de gérance administrative, sous contrat, pour les Missionnaires Oblats de la Province Grandin. Dans ce travail à demi-temps, le titulaire :

- Agit comme conseiller en chef pour l'administration de la Province Grandin.
- Sert comme membre du comité exécutif et assiste aux réunions du conseil
- Interprète et met en application les politiques, les règlements et les pratiques de comptabilité de la Province Grandin
- Supervise les opérations de comptabilité et voit à ce que le contrôle interne soit assuré en tout temps
- Prépare les rapports financiers, les analyses financières, les contrats, les statistiques etc., tel que requis
- Prépare les documents pour la vérification financière annuelle
- Voit à la surveillance des dépenses approuvées dans le budget, les bénéfices des employés, le plan de pension, les salaires, le plan d'assurance, le portefeuille d'investissement, ainsi que la propriété immobilière et les maisons
- Faire les rapports au provincial et au conseil.

Une qualification professionnelle, préférablement un "CA/CMA/CGA" en compétence d'ordinateur ainsi qu'une expérience professionnelle en gérance financière est requise. Cette position exige dévouement, loyauté, motivation et initiative ainsi que l'estime pour les valeurs éthiques et pour la mission particulière de l'organisation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :
Père Camille Piché, OMI
Supérieur provincial des Missionnaires Oblats
10336 - 114 Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 1S3
Télécopieur: (780) 488-4767
Adel : admin@omigrandin.ab.ca

Les Blés d'or à Plamondon



Les Blés d'or en visite à Plamondon

photo: Denise Lavallée

DENISE LAVALLÉE

Plamondon

L'année dernière, c'est l'acadienne Angèle Arsenault qui a chanté à la Cabane à sucre de Plamondon. Cette année, les artistes invités sont beaucoup plus nombreux et ils viennent d'un peu plus près. C'est la troupe de danse folklorique *Les Blés d'Or* qui a été choisie pour divertir la foule au Centre culturel Philip Ménard le dimanche 21 février en après-midi.

Douze danseurs de Saint-Paul, âgés de 22 à 48 ans, sont actuellement membres de la troupe qui a vu le jour en 1976. En 23 ans, la troupe a donné des spectacles un peu partout au Canada ainsi qu'en France et en Irlande. Malgré le fait que trois danseurs sont présentement blessés, le directeur du groupe, Hubert Landry, pense que *Les Blés d'Or* pourront livrer une bonne performance dimanche.

D'autres nouveautés à l'horaire de la Cabane à sucre cette année sont un spectacle de musique de flute à bec de l'école Plamondon, des chansons rock avec le groupe Les B-Bémols de l'école Beauséjour ainsi que des jeunes pianistes.

Il y aura aussi la traditionnelle tire sur la neige, beaucoup de bouffe et des tours de traineau tiré par les chevaux de Rosaire Plamondon. L'activité est organisée par le comité culturel de l'ACFA régionale de Plamondon-Lac La Biche.

Au cours des prochaines semaines FrancAlta lance un concours visant à vérifier vos connaissances sur le merveilleux monde de l'Internet. Participez et méritez de beaux prix. Notre tirage se tiendra le 1er mars prochain.

Parmi nos prix:
L'internet à l'école de Robert Roy

Retournez ce coupon à l'adresse suivante: **Concours FrancAlta**
Pièce 303
8527-91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3N1



Nommez une des rubriques de FrancAlta

Réponse:____________________

Nom____________________

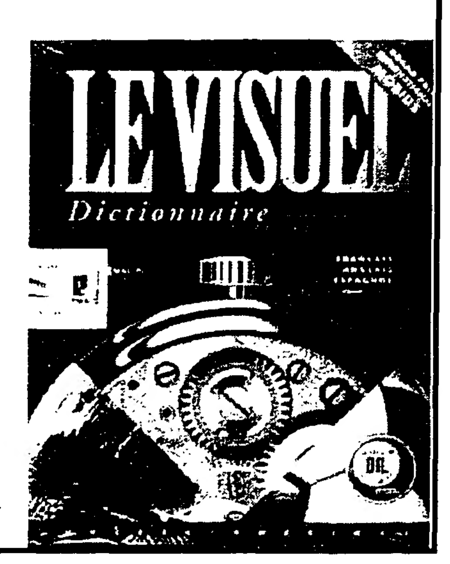
Adresse____________________

Ville____________________

Province____________________

Code postal____________________

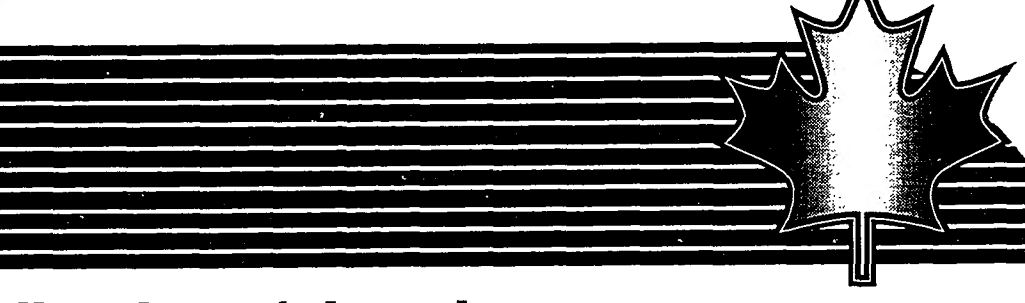
Numéro de téléphone:____________________



CRTC **AVIS PUBLIC** Canadä

Avis public CRTC 1999-16. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. CALGARY ET EDMONTON (Alb.). Demandes présentées par **CRAIG BROADCAST ALBERTA INC.** en vue de modifier les licences de CKAL-TV Calgary et CKEM-TV Edmonton, de manière à ajouter une condition de licence permettant à la titulaire de diffuser des infopublicités au cours de la journée de radiodiffusion, telles que définies dans l'avis public CRTC 1994-139 . EXAMEN DES DEMANDES: 535, 7e ave.s.-o., Calgary; et 10212, ave. Jasper, Edmonton (Alb.). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 2 mars 1999** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au: publique.radiodiffusion@crtc.gc.ca. Pour plus d'information, communiquez avec le groupe des Services à la clientèle du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, Internet: http:// www.crtc.gc.ca., ou au **1-877-249-CRTC (sans frais)**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Kikawinaw (Directrice ou directeur d'établissement)

Service correctionnel du Canada

Pavillon de ressourcement d'Okimaw Ohci, Maple Creek (Saskatchewan)

Le pavillon de ressourcement, un établissement abritant les détenues autochtones sous responsabilité fédérale, s'attache à promouvoir la guérison par le biais de l'enseignement, de la spiritualité et de la culture autochtones. Il s'agit d'une initiative conjointe du Service correctionnel du Canada et des peuples autochtones. Nous sommes présentement à la recherche d'une personne ayant une connaissance approfondie des méthodes traditionnelles d'enseignement, d'apprentissage et de guérison, afin de lui confier la responsabilité de la direction des programmes culturels et du ressourcement, des services et activités autochtones, ainsi que de la gestion des services opérationnels et des marchés de services de l'établissement. Vous toucherez un salaire variant entre **60 605 $** et **70 540 $**.

Vous possédez idéalement une vaste expérience dans les rapports de travail avec les groupes ou collectivités autochtones, ainsi que de l'expertise dans la résolution des crises chez les femmes autochtones et dans la gestion des ressources humaines et financières. Vous détenez également un diplôme d'une université reconnue, assorti d'une spécialisation acceptable dans un domaine se rapportant au poste, OU vous cumulez une combinaison valable d'études, de formation professionnelle et d'expérience connexe approfondie. Vous devrez répondre à des exigences pour obtenir une autorisation de sécurité et de fiabilité de niveau secret.

La connaissance de l'anglais est essentielle. La capacité de communiquer dans une langue autochtone représentative constitue manifestement un atout.

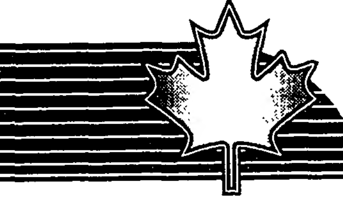
Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ et le formulaire de demande CFP 3391 (que vous pouvez vous procurer auprès de la Commission de la fonction publique du Canada ou dans votre centre local de ressources humaines), **en indiquant le numéro de référence 98-52-008F, d'ici le 4 mars 1999, à : H. Oko, Commission de la fonction publique du Canada, 400 - 1955, rue Smith, Régina (Saskatchewan) S4P 2N8. Télécopieur : (306) 780-5723.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à : **http://jobs.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada | **Public Service Commission of Canada**

Canadä



Monitrice ou moniteur en rembourrage

Service correctionnel du Canada
Établissement de Bowden

Innisfail (Alberta)

Concours ouvert aux personnes résidant à Innisfail et dans un rayon de 100 km de cette localité.

Nous acceptons présentement des candidatures à un poste temporaire de monitrice ou moniteur en rembourrage prenant fin de 30 septembre 1999 à l'établissement de Bowden du Service correctionnel du Canada. Un répertoire de personnes qualifiées sera établi et pourrait être utilisé afin de pourvoir des postes similaires à temps plein, à temps partiel et temporaires.

Vous devez avoir réussi les études secondaires ou posséder une équivalence en plus d'avoir une formation et(ou) une expérience acceptables en rembourrage acquises surtout en production industrielle. Il vous faut également avoir des antécédents en supervision et(ou) à titre de monitrice ou moniteur. Vous toucherez un salaire horaire de **17,67 $** plus une prime annuelle de formation des détenus (proportionnelle) de 800 $.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **22 février 1999**, en indiquant clairement en quoi vous satisfaites aux critères précités en matière de formation et d'expérience ainsi qu'en mentionnant le numéro de référence **PEN9644SM13-N(W8F)**,à la **Commission de la fonction publique du Canada, Edmonton (Alberta) Télécopieur : (403) 495-3145; courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca** Postulez par voie électronique à **www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Canadä

Carrières et professions

Les jeunes n'utilisent pas leurs compétences de base au travail.

Ottawa (APF): **Un pourcentage étonnamment élevé de jeunes n'utilisent pas les compétences de base acquises à l'école une fois sur le marché du travail.**

Ce phénomène est particulièrement remarquable chez les jeunes qui n'ont pas complété leurs études secondaires et même chez les diplômés du secondaire.

Selon un article publié par Statistique Canada dans le numéro d'hiver 1998 de la revue Tendances sociales canadiennes, 88 pour cent des jeunes qui n'avaient pas complété leurs études secondaires en 1991 n'utilisaient jamais ou rarement les compétences acquises en communication orale. Cette proportion s'élevait à 58 pour cent pour le calcul, 62 pour cent pour l'écriture et 58 pour cent pour la lecture.

Les diplômés du secondaire faisaient à peine mieux puisque 73 pour cent d'entre eux n'utilisaient pas ou peu leurs compétences en communication orale. Cette proportion s'élevait à 51 pour cent en calcul, 58 pour cent en écriture et 37 pour cent en lecture.

Par contre, plus les jeunes avaient un niveau de scolarité élevé, plus ils étaient susceptibles d'utiliser leurs compétences.

Même si les étudiants qui avaient obtenu un grade universitaire utilisaient davantage leurs compétences au travail, ils étaient quand même 61 pour cent à ne pas les utiliser en communication orale, 47 pour cent en calcul, 37 pour cent en écriture et 24 pour cent en lecture.

Les auteurs de l'article ont été surpris de constater que le fait de vivre dans une famille monoparentale ou de situation socioéconomique modeste, n'avait que peu à voir avec une faible utilisation des compétences de base.

Les hommes ne sont pas plus susceptibles que les femmes de lire rarement ou de faire rarement usage de la communication orale au travail. Par contre, les hommes sont plus susceptibles de faire peu usage de leurs capacités de calcul.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Recherche pensionnaire, logé et nourri, demeure près de la Faculté. Contactez Maryse au 465-3567. (2-10)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Abonnez-vous dès maintenant!



- ☐ 1 AN - 26,75$
- ☐ 2 ANS - 48,15$
- ☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... Province: ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Un bon conseil : N'attendez pas

- L'édition Nouvelles

(EN)—Qui aurait pu se douter des problèmes que les gros ordinateurs des années 60 allaient laisser en héritage au siècle suivant? Certains alarmistes prédisent que jusqu'à 20 p. 100 des entreprises pourraient faire faillite parce que leurs systèmes ne sont pas conformes pour l'an 2000. Mais que veut dire la conformité à l'an 2000 et qu'est-ce que le bogue de l'an 2000? Le problème se résume en fait à deux chiffres. Parce que la mémoire à disque n'a pas toujours été aussi bon marché qu'aujourd'hui, les premiers programmeurs ont été encouragés à économiser l'espace en utilisant deux chiffres pour représenter l'année – 99, par exemple, pour 1999. À l'arrivée de l'an 2000, certains programmes plus anciens posent des problèmes. Ils liront vraisemblablement l'année 2000 comme s'il s'agissait de l'année 1900 et réagiront malheureusement comme si on était en 1900. Par exemple, un système d'inventaire a déjà donné au personnel d'un supermarché l'instruction d'enlever les conserves des étagères parce qu'il s'était mépris sur la date limite d'utilisation qu'il croyait être 1901 plutôt que 2001 – l'ordinateur était programmé pour rejeter les produits datant de 97 ans.

Tout réseau, commutateur privé, ordinateur personnel, logiciel ou périphérique utilisant des microprocesseurs comportant des dates, de même que tout service ou toute entreprise qui en dépend, pourrait être touché. On s'inquiète, par exemple, des services essentiels – allant de la sécurité et des avertisseurs d'incendie aux ascenseurs et aux télécommunications.

La plupart des ordinateurs ne tomberont pas en panne. Le problème est relativement facile à résoudre dans le cas des ordinateurs personnels : allez sur le site Web du fournisseur de votre logiciel et voyez s'il existe des solutions. Voici quelques-uns des sites que vous pourriez vouloir visiter :

« http://www.microsoft.com/Year2000/ »
« http://www.apple.com/macos/info/2000.html »
« http://www.ibm.com/year2000/ »

Si le problème ne peut pas être résolu en direct, la meilleure chose à faire est de s'adresser à une entreprise locale de technologie de l'information.

Plus longtemps vous attendrez pour régler le pro-blème, plus cher il vous en coûtera. Plus vite vous mettrez votre stratégie en oeuvre, plus elle sera efficace.

Pour plus d'information au sujet du bogue de l'an 2000 sur votre entreprise, téléphonez à SOS 2000 d'Industrie Canada au 1-800-270-8220 ou visitez le site Web du Groupe de travail de l'an 2000 sur Internet : strategis.ic.gc.ca/sos2000/.

Les scouts au Chili...

NICOLE PAGEAU

Fort McMurray

Cinq jeunes de Fort McMurray, deux d'Edmonton et un de St-Paul formaient la délégation de l'Alberta au Jamboree Mondial 1998-99 au Chili. Un événement qui a rassemblé plus de 30,000 personnes venues de 157 pays et territoires.

Sur leur site de camping, ils étaient entourés de jeunes de l'Argentine, du Pérou, de la Suisse, de l'Afrique du sud, de Hong Kong et de l'Angleterre. Le langage était parfois restreignant mais avec gestes et signes on réussissait à s'échanger écussons et épinglettes.

Ils ont vécu de nombreuses expériences dont la visite d'un petit village de 700 habitants où ils ont assemblé une remise préfabriquée. Ils ont fêté Noël dans un pays de soleil (35 à 45° C) où il n'y a pas eu de pluie depuis plus d'un an. Après la messe célébrée en espagnol, ils ont soupé dans des familles.



photo: Nicole Pageau

La délégation de l'Alberta du Jamboree Mondial 1998-99 en voyage au Chili

Pour Léo Parent, chef de patrouille, ce voyage est une école sociale sans pareil. Il a observé un changement chez les jeunes. Ils devenaient plus patients et plus acceptants des différences culturelles avec lesquelles ils entraient en contact: « Beaucoup de correspondance à venir, à en juger par les adresses qu'ils se sont échangées. »